

P.L.U.

Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n° 1

Commune de **Saint Pierre de Chandieu**

3. Orientations d'aménagement et de programmation

Projet de modification simplifiée n° 1

En date du 7 mars 2024

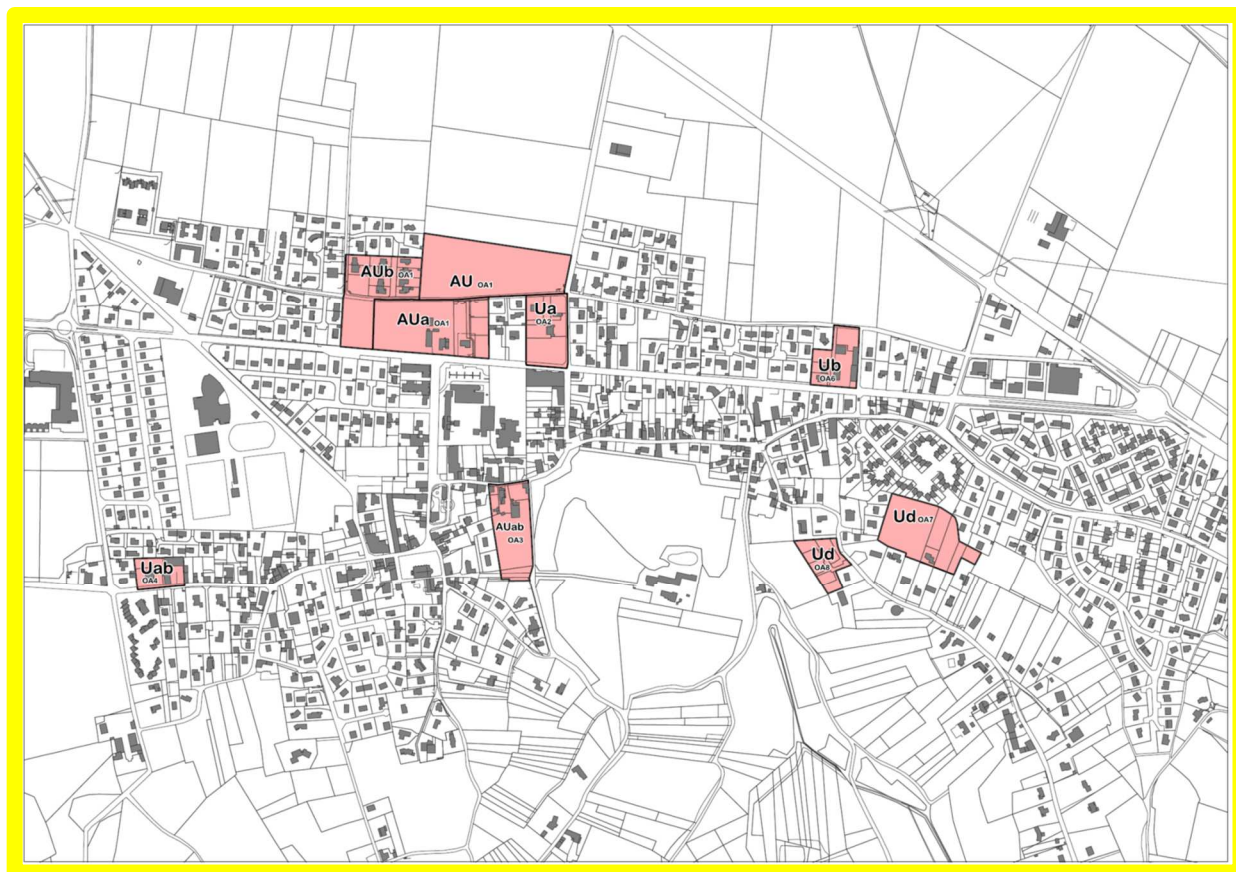


**SAINT PIERRE
DE CHANDIEU**
Village par nature



I. Un développement urbain « maîtrisé et de qualité »

Carte de localisation des secteurs d'orientations d'aménagement et de programmation (OAP)



Secteur 5 - « Acacias » (U_{oA5})

Supprimé dans le cadre de la modification simplifiée n° 1